

Egretta alba

Code Natura A 027

Ardéidés



© Valérie Marsaudon



© Pascal Bourguignon LPO

Description de l'espèce

La Grande Aigrette est sensiblement de la même taille que le Héron cendré. Son plumage est entièrement blanc, ses pattes sont sombres avec les tibias jaunes. En temps normal, le bec est jaune, mais il devient presque entièrement noir pendant la période nuptiale.

C'est une migratrice partielle.

Observation

Pour rechercher les couples reproducteurs, il faut repérer les colonies existantes de Hérons cendrés ou pourprés, auxquels elle s'associe.

Le nid est semblable à celui du Héron cendré. En pratiquant un suivi de ces colonies, on peut alors observer les Grandes Aigrettes faisant des allers et retours vers leur nid. Les jeunes à peine volants peuvent s'observer aux abords du site de nidification.

Distribution et effectifs

Cet oiseau est cosmopolite, mais plus rare en Europe que dans le reste du Monde. La population européenne est de 12 000 à 17 000 couples, dont plus de 10 000 en Russie.

Elle ne niche en France que depuis 1994 (Lac de Grand-Lieu en Loire-Atlantique). Une vingtaine de couples se reproduisait en 1999.

En région Centre, seule la Brenne semble accueillir des oiseaux nicheurs. La première nidification a été soupçonnée en 1999.

En hiver, depuis quelques années, un millier d'oiseaux hivernent en France. On peut alors la rencontrer sur les différentes zones humides de la région (rivières, étangs et lacs).

Habitats et mesures de gestion favorables à l'espèce

La Grande Aigrette s'installe au cœur des colonies existantes de Hérons cendrés et de Hérons pourprés. Elle s'installe le plus souvent dans les saules à une faible hauteur.

En hiver, elle fréquente le plus souvent les grands plans d'eau et les rivières peu profonds.

Comme pour beaucoup de hérons, la condition de son maintien sur un site de nidification est la tranquillité du lieu.

Il faut également protéger des sites d'hivernage en prévoyant des zones de tranquillité.